

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 8 fr.; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCEE.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES 50

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

De CAHORS à LIBOS				De LIBOS à CAHORS				De CAHORS à MONTAUBAN				De MONTAUBAN à CAHORS				De CAHORS à CAPDENAC				De CAPDENAC à CAHORS							
Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste		Omnibus		Poste	
CAHORS - D.	6 ^h 25	12 ^h 50	6 ^h 15	PARIS - D.	2 ^h 20	9 ^h 50	7 ^h 45	CAHORS - D.	4 ^h 41	10 ^h 22	5 ^h 25	TOULOUSE - D.	5 ^h 40	11 ^h 16	2 ^h 30	CAHORS - D.	7 ^h 40	11 ^h 30	5 ^h 16	PARIS - D.	8 ^h 20	11 ^h 30	5 ^h 10	CAPDENAC - D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 10
Mercure	6 40	1 4	6 15	Expres	8	5 45	3 15	Sept-Ponts	4 53	10 32	5 38	BORDEAUX	7 25	10 40	4 40	Cabesut, halte	7 49	11 41	5 25	CAPDENAC - D.	7 58	11 54	5 23	Lamadeline	7 58	11 54	5 23
Parnac	6 52	1 16	6 27	BORDEAUX	8 55	3 9	»	Cieureac	5 11	10 46	5 58	»	»	»	»	Vers	8 12	12 21	5 45	Toirac	8 11	12 18	5 35	St-Martin-Lab.	8 55	1 26	6 23
Luzach	7 1	1 23	6 35	M.-Libos - D.	8 55	3 9	»	Montpezat	5 31	11 53	6 11	»	»	»	»	Saint-Géry	8 21	12 38	5 53	Montbrun, hal.	8 21	12 38	5 53	St-Cirq, halte	9 4	1 37	6 32
Castelfranc	7 30	1 45	7 3	Fumel	8 42	3 18	»	Montauban	5 31	11 53	6 11	»	»	»	»	Conduché	8 35	1 5	6 6	Cajarc	8 34	12 32	5 44	Conduché	9 12	1 55	6 39
Puy-Evêque	7 40	1 57	7 12	Soturac-Touzac	8 45	3 30	9 19	Borredon	5 45	11 16	6 42	»	»	»	»	St-Cirq, halte	8 57	1 35	6 23	St-Martin-Lab.	8 55	1 26	6 23	St-Cirq, halte	9 4	1 37	6 32
Duravel	7 49	2 6	7 21	Duravel	9 3	3 39	9 28	Caussade	5 55	11 27	6 56	»	»	»	»	Gajarc	9 21	2 10	6 7	St-Martin-Lab.	8 55	1 26	6 23	St-Cirq, halte	9 4	1 37	6 32
Soturac-Touzac	7 58	2 15	7 30	Puy-Evêque	9 11	3 45	9 37	Réalville	6 5	14 36	7 8	»	»	»	»	Montbrun, hal.	9 33	2 24	6 58	Conduché	9 12	1 55	6 39	St-Cirq, halte	9 4	1 37	6 32
Fumel	8 1	2 17	7 33	Castelfranc	9 26	4 3	9 52	Albias	6 13	11 44	7 18	»	»	»	»	Toirac	9 44	2 45	7 8	Saint-Géry	9 24	2 22	6 59	St-Cirq, halte	9 4	1 37	6 32
M.-Libos - A.	8 8	2 3	7 40	Luzach	9 38	4 16	10 5	Fomeque	6 22	11 52	7 28	»	»	»	»	Cieureac	9 54	12 22	6 24	Vers	9 35	2 35	7 1	Cabesut, halte	9 57	3 10	7 25
BORDEAUX	3 51	8 11	4 45	Parnac	9 47	4 26	10 15	Montauban	6 39	12 7	7 45	»	»	»	»	Sept-Ponts	10 7	12 34	6 36	CAHORS - A.	11 46	8 30	7 31	CAHORS - A.	11 46	8 30	7 31
PARIS - Ar.	11 46	4 37	2 48	Mercure	9 58	4 38	10 26	BORDEAUX	10 40	6 05	»	»	»	»	»	CAHORS - A.	10 17	12 42	6 44	»	»	»	»	»	»	»	»

Cahors, le 9 Août

LES GRÈVES

Paris, 7 août.

On annonce que la corporation des menuisiers aurait résolu de se joindre aux autres grévistes et de cesser le travail aujourd'hui ou demain.

Paris, 7 août, soir.

Comme les jours précédents, les réunions se sont succédées aujourd'hui à la Bourse du travail. Contrairement aux prévisions, il ne s'est produit aucun incident. Dans la matinée, 1,200 grévistes étaient réunis dans l'intérieur du bâtiment, écoutant toujours les mêmes orateurs prononçant les mêmes discours sur la grève à outrance. A l'extérieur 200 individus stationnent par groupes, l'air ennuyé et bien inoffensif. Dans la banlieue, les grévistes ont essayé encore un peu d'agitation autour des chantiers rouverts.

Vers huit heures, une bande de 150 grévistes armés de bâtons s'est portée sur le pont de St-Onen sur la carrière d'Esquerre, mais, à la vue du chantier gardé par la gendarmerie, les grévistes se sont retirés par les boulevards de Port-Royal et de Grenelle. Quelques tombereaux de sable ont été renversés et trois arrestations opérées.

Amiens, 6 août.

Une grande effervescence règne parmi les grévistes. Trois arrestations ont été opérées. Les grévistes parcourent les rues avec des drapeaux en demandant que leurs camarades soient relaxés. Une forte bagarre s'est produite l'ordre n'a été rétabli que par la gendarmerie à cheval.

La Lanterne publie les deux dépêches suivantes : Amiens, 6 août.

La Police est impuissante ; les grévistes assiègent les maisons des fabricants. Dans la rue des Sérénités, ils bombardent l'habitation de M. Coquelet, patron. Avec un terrible fracas, ils brisent les carreaux, les volets et les persiennes. A l'instant, la grande porte est enfoncée et aussitôt la démolition et le pillage commencent à l'intérieur.

Ils jettent par les fenêtres une énorme quantité de pièces de velours, une fumée épaisse et des flammes annoncent bientôt que les ouvriers ont mis le feu aux magasins. La gendarmerie charge la foule et malheureusement il y a plusieurs blessés. Toute la ville est sur pied.

Amiens, 7 août.

Une bande de 1,500 grévistes s'est portée ce matin à dix heures devant les magasins de M. Coquelet, dont les portes avaient été fermées ; la gendarmerie et la police ont suffi à la disperser en quelques minutes. On craint de nouveaux troubles pour ce soir, car les quartiers ouvriers sont travaillés par une nuée d'individus étrangers à la ville, qui dépendent beaucoup d'argent et poussent à l'émeute.

Des mesures militaires sont prises pour que les grévistes ne puissent plus désormais se livrer à des manifestations dangereuses pour les personnes ou pour les propriétés.

Une proclamation du maire invite les habitants honnêtes et paisibles à se tenir à l'écart de tout rassemblement et ajoute que la force publique aura raison des agents de désordres et des malfaiteurs étrangers, qui seront immédiatement déferés à la justice.

En outre, un arrêté ordonne la fermeture de tous les établissements publics à neuf heures du soir, et interdit la circulation des voitures dans les quartiers où ont lieu des désordres. Un autre arrêté ordonne la mise à exécution de la loi de 1848 sur les attroupements.

Jusqu'ici, sept arrestations ont été opérées ; celles de trois grévistes et de quatre individus étrangers. Il règne dans la ville une agitation profonde. La garnison a été sur pied toute la nuit.

Lyon, 7 août.

Les ouvriers verriers de Lyon ont décidé hier soir, à l'unanimité, la grève générale.

Lille, 7 août.

Les ouvriers des tissages de M. Cayez, à Devilly, ont cessé le travail.

Roubaix, 7 août soir.

Une centaine d'ouvriers de la fabrique de velours Grez, Sumpson et C^o n'ont pas voulu reprendre leur travail ce matin.

dans un religieux recueillement.

— Mes enfants, dit enfin la comtesse, reprenez vos places ; je n'ai pas fini encore, il me reste quelque chose à vous dire.

— Nous sommes si bien à vos genoux ; laissez-nous ainsi, mère, dit doucement Vanda de sa voix la plus câline.

La comtesse lui mit un baiser sur le front : — Assieds-toi, mignonne ; nous avons à parler sérieusement, lui dit-elle.

Les jeunes gens obéirent.

Mais ils se placèrent à sa droite et à sa gauche. La comtesse leur sourit et reprit aussitôt :

— Mes chers enfants, vous êtes fiancés, dit-elle ; il s'agit maintenant de fixer définitivement l'époque de votre mariage.

— Oh ! mère, quelle soit la plus rapprochée possible ! s'écria Armand avec ferveur.

La jeune fille rougit et joignit les mains sans rien dire.

La comtesse hochait tristement la tête.

— Ecoutez-moi attentivement, dit-elle, car ce que vous allez entendre est très sérieux.

Les deux jeunes gens sentirent leur cœur se serrer ; un triste pressentiment leur gonfla la poitrine ; leurs regards inquiets se fixèrent avec anxiété sur leur mère.

La comtesse comprit cette interrogation qui, pour être muette, n'en était que plus éloquente. Elle continua :

— Mes enfants, dit-elle en prenant sa voix la plus douce et son accent le plus insinuant, vous êtes encore bien jeunes tous les deux pour contracter un acte aussi sérieux que celui du mariage, où il s'agit du bonheur de la vie tout entière.

INFORMATIONS

Les obsèques du général de la Commune Eudes. — Les obsèques d'Eudes, annoncées pour mardi dix heures, ont eu lieu plus tard.

Le corbillard n'était pas encore parti à onze heures du domicile du défunt.

A 11 h. 15, il arrive sur la place de la République, où les terrassiers sont massés au nombre de 3,000 environ.

Les grévistes se forment en rangées d'une vingtaine de front pour ouvrir la marche ; ils portent une couronne rouge.

Derrière les grévistes, vient le corps.

Le fils de Eudes conduit le deuil.

Suivent les porteurs de couronnes et une assistance qu'on peut évaluer à cinq mille personnes.

Le cortège est clos par une société portant une bannière rouge sur laquelle est écrite en petites lettres la devise : Les Egaux de Montmartre.

M. Rochefort assiste à la cérémonie ; il est en voiture avec deux des plus jeunes fils de Eudes.

Rochefort ayant voulu couper le cortège près des Egaux de Montmartre, le porteur de la bannière frappa de la hampe de son drapeau le rédacteur en chef de l'Intransigeant.

A l'angle de la place de la République et du boulevard Voltaire, des manifestants tentent de déployer un drapeau rouge, une bagarre s'ensuit dans laquelle un coup de revolver a été tiré, on ignore par qui.

Personne n'a été atteint.

Les gendarmes aidaient la police à refouler les manifestants.

Deux arrestations ont été faites.

Le cortège s'est remis en marche après cette échauffourée ; mais, devant la mairie du onzième arrondissement, où la police conduisait des individus arrêtés, une nouvelle bagarre s'est produite. La police et les gendarmes ont mis le sabre au clair et ont chargé le cortège.

Il y a eu plusieurs blessés.

Les révolutionnaires lançaient des pierres sur la troupe, surtout devant la Roquette, où une com-

pagnie de la garde républicaine était massée.

Une nouvelle attaque à coups de pierres a eu lieu devant le cimetière du Père-Lachaise, où stationnaient cinq cents gardiens de la paix.

L'entrée s'est faite sans autre incident.

De nombreux discours ont été prononcés sur la tombe.

Sur tout le parcours, dans les rues et les boulevards, les industriels avaient fermé leurs magasins.

L'affaire de Bray. — Voici quelques détails sur les incidents de Bray (Aisne) :

Dimanche matin, vers cinq heures et demie, un ouvrier italien, Ostel, sortait de la cantine de Chevregny, tenue par un de ses compatriotes. Un ouvrier français passait à ce moment. Le carrier italien lui adressa de violentes injures et menaça de lui couper la tête. L'ouvrier français cria : aux armes ! A ce moment, une équipe de nuit sortait du tunnel et l'équipe de jour se préparait à y entrer. Les mineurs accoururent à l'appel de leur camarade, la plupart armés de bâtons, et se ruèrent sur l'italien qui, en un moment fut assommé. Ils pénétrèrent ensuite dans la cantine, qui fut saccagée et démolie. Pendant ce temps le nombre des assaillants s'était grossi de tous les mineurs de Bray, et une bande forte de près de cinq cents hommes entra dans Chevregny, avec l'intention de fouiller toutes les maisons et de faire la chasse aux italiens.

Le maire sortit de sa maison, ceint de son écharpe, et réussit à décider les grévistes à se retirer.

Arrivés à Bray, les grévistes se ruèrent sur la cantine tenue par un italien nommé Caffaro, qui, en quelques minutes, fut détruite. Le propriétaire put heureusement s'échapper. Prévenues immédiatement, des brigades de gendarmerie arrivèrent dans l'après-midi, assez à temps pour empêcher les mineurs de se rendre à Ostel, où une collision était inévitable. Dans cette circonstance elle aurait eu les plus graves conséquences.

Lundi soir, l'équipe de nuit reprit le travail, le juge de paix d'Anizy est venu hier à Chevregny, dans l'après-midi, pour commencer une enquête sur le meurtre de l'italien. Il est à redouter que les Italiens restés à Ostel ne songent à tirer vengeance du meurtre de leur camarade. Les précautions les

jamais, grâce à vous, femme ne sera aussi heureuse que je le serai.

La comtesse lui rendit ses caresses en souriant, et lui fit doucement reprendre sa place.

Puis elle continua :

— Mon second serment fut celui-ci, et c'était un devoir que l'honneur exigeait impérieusement de moi, dans ton intérêt, ma chère enfant : Je jurai de tenter les plus grands efforts pour m'assurer de l'existence ou de la mort de tes parents et de te les rendre, si cela m'était possible. Jusqu'à présent, je dois en convenir, toutes mes recherches ont été infructueuses ; mais les mystères de l'avenir sont insondables ; qui sait ce qui peut survenir demain, dans une heure, peut-être ? J'ai des agents à la fois au Mexique, aux Etats-Unis et même jusque dans l'Utah. Depuis six ans, ils continuent leurs recherches ; elles peuvent aboutir d'un moment à l'autre. Deux résultats sont à obtenir : ou tes parents, chère petite, vivent encore, et on les aura retrouvés, ou ils sont morts, et l'on m'en fournira les preuves dans un cas comme dans l'autre, ma chérie. Ton mariage avec Armand ne court aucun risque. Seulement, si la preuve de la mort de tes parents m'était donnée, je consentirais à t'unir avec mon fils aussitôt que tu atteindrais tes dix-sept ans.

— Mais, ma mère, permettez-moi de vous faire respectueusement observer que ces recherches ne peuvent se prolonger indéfiniment. Si vous les faites continuer, sans jamais rien apprendre sur le sort de ses parents disparus depuis longtemps déjà, nous faudra-t-il donc toujours attendre ?

— Non, rassure-toi, mon enfant, répondit doucement la comtesse ; dans le cas où les recherches

164 FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

LES AVENTURES

D'un Peau-Rouge

A PARIS

TROISIÈME PARTIE

LES MORTS-VIVANTS

VIII

DE L'ÉTRANGE VISITE QUE REÇUT LA COMTESSE DE VALENFLEURS ET COMMENT ELLE SE TERMINA.

— Je vous dois plus que la vie, ma mère, dit Vanda, les yeux pleins de douces larmes. Je vous dois d'être heureuse. Jamais je ne vous aimerai assez, pour tout le bien que vous m'avez fait, et celui que vous me faites aujourd'hui, le plus grand de tous. Ils seront unis, mais vos enfants ne se sépareront jamais de vous !

— Vanda a raison, ma mère, dit Armand ; il faut nous promettre de ne nous quitter jamais.

— Je vous le promets, mes enfants ; c'est mon plus cher désir. Hélas ! sans vous, que deviendrais-je ? Vous le savez, je ne vis que pour vous et par vous.

Il y eut un court silence, plein de charme et de douces rêveries : chacun des deux jeunes gens savourait dans son cœur son bonheur inespéré,

plus sérieuses ont été prises pour protéger les chantiers du tunnel contre toute tentative.
Hier, sont arrivés 85 hommes de gendarmerie ; d'autre part, les pompiers de Chevreigny ont passé la nuit dans leurs différents postes. Enfin, le 45° de ligne, qui est consigné à Laon, se tient prêt à partir au premier appel.

Le moindre incident peut provoquer une nouvelle collision que les ouvriers français seraient les premiers à regretter, nous en sommes sûrs, comme ils regrettent le meurtre qui a été commis ; mais la population est très agitée par suite des bruits qui circulent d'un retour offensif probable des italiens.

Le rapport de M. Mackenzie.

La Correspondance universelle de Londres annonce que l'impératrice veuve de Frédéric, ayant donné au docteur Mackenzie l'autorisation de publier son rapport sur la maladie de l'empereur défunt, un rapport paraîtra très prochainement à Londres en anglais et à Berlin dans une traduction allemande.

Mort de l'archevêque de Cambrai. — Mgr Hasley, archevêque de Cambrai, est mort mardi matin, à cinq heures.

Agence Havas

Le Conseil d'Administration de la Société anonyme Agence Havas prévient Messieurs les Actionnaires que, conformément aux résolutions prises dans l'Assemblée Générale du 23 juillet dernier il sera payé en échange du coupon numéro 17, une somme de 35 francs (impôt à déduire) pour le dividende de l'exercice 1887. — Ce paiement aura lieu, à partir du 15 août, aux caisses de la Société Générale, 54 et 56, rue de Provence, à Paris et dans ses succursales à Paris et en province.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Par décret, en date du 6 août, M. Paysant, préfet du Lot, a été nommé receveur-percepteur à Paris.

M. Duclou, le nouveau sous-préfet de Gourdon, a pris possession de son poste samedi dernier.

Notre compatriote, M. C. Roussel, conseiller d'Etat, et son fils, M. François Roussel, auditeurs, font partie de la chambre des vacations désignée pour délibérer, pendant les vacances, sur les affaires urgentes.

Armée territoriale. — Par décret, M. Despoux, sous-lieutenant de réserve au 11^e régiment d'infanterie, est nommé à un emploi de son grade au 131^e territorial.

Ecoles normales primaires. — **Examens de l'Economat.** — Parmi les aspirantes reconnues aptes aux fonctions d'économat, nous relevons le nom de M^{me} veuve Pourcelles, de l'école normale de Cahors.

Le collège de Gourdon vient d'être réorganisé ; c'est M. Quenouille, professeur au collège de Sarlat, qui en prendra la direction à la rentrée.

Le préfet du Lot a adressé un témoignage officiel de satisfaction au sieur Davidou Louis, cantonnier domicilié au Vigan, en raison de

n'aboutiraient pas, Vanda se mariera avec toi, à ses dix-huit ans accomplis.

— Deux ans à attendre encore, dit tristement le jeune homme.

— Oui, c'est vrai, dit vivement Vanda, deux ans ; mais deux ans pendant lesquels nous nous verrons chaque jour, à toute heure, où nous pourrions causer et nous promener côte à côte, la main dans la main, comme des fiancés qui s'aiment. Est-ce donc un si grand supplice, monsieur ? et notre mère, qui a tant fait pour nous, ne pouvons-nous donc pas faire cela pour elle ? Vous avez raison toujours, chère maman ; nous vous obéirons sans nous plaindre ; nous attendrons patiemment, je vous le promets en notre nom à tous deux.

— Décidément, je suis un affreux égoïste et un sans-cœur, dit Armand avec un sourire un peu contraint ; je ne pense qu'à moi seul, comme toujours ; pardonnez-moi, chère mère. Vanda a raison ; cela ne pouvait pas être autrement : ce qu'elle vous a dit, je le ratifie et je l'approuve.

La comtesse sourit :

— Non, tu n'es pas un égoïste, mon Armand, lui dit-elle avec tendresse ; mais tu aimes et tu es impatient et surtout volontaire comme un enfant gâté que tu es, et que tu as toujours été.

— C'est de votre faute, ma mère : pourquoi, au lieu de me corriger, avez-vous été constamment si bonne pour moi, répondit-il en riant.

En ce moment, Clairette, après avoir doucement gratté à la porte pour annoncer sa présence, l'ouvrit souleva la portière, s'approcha de madame de Valenflours et lui dit quelques mots à voix basse ; la comtesse fit un geste d'assenti-

courage et du dévouement dont il a fait preuve, le 24 mars dernier, en abattant un chien atteint d'hydrophobie.

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 6 août 1888

Infanticide. — La nommée Carayol Marie, âgée de 37 ans, ménaagère, demeurant à Cambes, arrondissement de Figeac, comparait devant la cour d'assises.

Elle est accusée d'avoir, dans la nuit du 10 au 11 avril, à Cambes, volontairement donné la mort à son enfant nouveau-né en l'enveloppant dans des linges étroitement ficelés et le plaçant sous le matelas sur lequel elle était couchée.

Reconnue coupable par le jury, Marie Carayol, veuve Vialaret, a été condamnée à la peine de 6 mois d'emprisonnement.

Ministère public : M. Many, procureur de la République.

Défenseur : M^e Pouzet, avocat.

Audience du 7 août

Vols qualifiés. — Le nommé Delpech Jean, dit Julien, âgé de 24 ans, cultivateur, domicilié à Dégagnac, arrondissement de Gourdon, et la nommée Marie Laval, veuve Delpech, âgée de 48 ans, également domiciliée à Dégagnac, comparaissent devant la cour d'assises.

Jean Delpech est accusé d'avoir commis, dans l'arrondissement de Gourdon, plusieurs vols qualifiés, et la nommée Marie Laval d'avoir été sa complice.

35 témoins ont été entendus. Les accusés ont été condamnés à 5 ans de réclusion.

Ministère public : M. Couderc, substitut. Défenseurs : M^{es} de Valon et Dalat, avocats.

Commis en écritures. — Dès la fin des grandes manœuvres, soit vers le 15 septembre, époque de la libération anticipée de la classe 1883, les jeunes gens qui désirent être employés en qualité de commis en écritures dans les bureaux de l'intendance militaire pourront se présenter devant leur commandant de recrutement pour contracter un engagement de cinq ans, moins d'un certificat d'aptitude physique ; ils subiront un examen d'ailleurs très facile devant le sous-intendant.

Circulaire du ministre des finances. — Le ministre des finances vient d'adopter, à titre d'expérience, une série de mesures destinées à faciliter et à simplifier les formalités d'expédition et de circulation des boissons. D'après un système emprunté à l'administration américaine, il fait mettre en vente dans les débits de tabac, aux prix de 50 c., 70 c. et 1 fr. 20 des vignettes. Il suffira aux simples particuliers de les apposer eux-mêmes sur les bouteilles de spiritueux pour en légitimer le transport.

Les marchands en gros et les débitants auront à leur disposition des registres à l'aide desquels ils pourront se délivrer des laissez-passer sommaires pour la circulation de petites quantités de boissons. Enfin, la libre circulation est autorisée dans les campagnes jusqu'à concurrence de 2 litres de vin, et dans les villes jusqu'à concurrence de 2 litres de vin et 2 litres de spiritueux.

ment, et Clairette se retira.

— Donnez-vous le baiser des fiancées, mes enfants, dit la comtesse avec bonté.

Armand mit un baiser sur le front de la jeune fille, qui le lui rendit timidement.

— Vas retrouver miss Lucy Gordon, chère mignonne, dit la comtesse ; elle doit avoir fini d'écrire à sa famille ; elle sourit, et ajouta : Surtout ne lui dis rien.

La jeune fille embrassa sa noble protectrice, salua Armand d'un doux regard, et s'envola légère comme un oiseau.

— Quant à toi, Armand, monte à cheval et vas faire un tour au bois, je crois qu'un peu d'exercice te fera du bien, reprit la comtesse.

— Et moi aussi, ma mère, répondit-il gaiement, j'ai les nerfs très agacés ; j'ai besoin d'être un peu seul, afin de réfléchir sur ce qui vient de se passer ici.

Le jeune homme salua sa mère et sortit.

Madame de Valenflours quitta alors le salon d'étude, et elle se dirigea vers un des grands salons de réception du rez-de-chaussée de l'hôtel.

Un valet de pied se tenait devant la porte, qu'il ouvrit aussitôt qu'il aperçut sa maîtresse.

La comtesse entra.

Une dame était assise, presque au centre du salon, dans un fauteuil.

En voyant entrer la comtesse, cette dame se leva et fit quelques pas au-devant d'elle.

La comtesse examinait à la dérobée avec un vif intérêt la dame étrangère, au fur et à mesure qu'elle se rapprochait d'elle et que, par conséquent, elle pouvait mieux la voir.

GUSTAVE AIMARD. (A suivre).

Engagés conditionnels d'un an.

— Il est rappelé aux jeunes gens qui désirent contracter l'engagement conditionnel d'un an en 1888 que, pas-é le 14 août courant, délai de rigueur, aucune demande ne sera admise.

Les candidats pourront se présenter au bureau de Recrutement les mardi et vendredi de chaque semaine à heures 1/4 du matin, pour y être visités par un médecin militaire.

Ecole primaire supérieure de Luzech.

— Encore de nouveaux succès à enregistrer au compte de l'Ecole primaire supérieure de Luzech.

Cette école vient de pré-eter quatre élèves au concours d'admission à l'Ecole normale de Cahors.

Tous les quatre ont subi avec succès les épreuves écrites ; après l'examen oral, 3 ont été définitivement reçus dont on, le jeune Boutonnet Germain, avec le premier numéro.

Le dégrèvement des vignes reconstituées.

— Nous trouvons sous ce titre, dans l'*Agriculture économique*, la lettre suivante que toi adresse un de ses abonnés et que nous croyons devoir reproduire :

• Monsieur le Directeur,

» Au sujet du dégrèvement des vignes américaines dont le texte de loi a paru dans un des derniers numéros de l'*Agriculture économique*, comme, du reste, à l'*Officiel*, permettez-moi de vous soumettre une observation que les viticulteurs ont pu faire, et qui semble fondée.

» L'art. 5 de la loi du 1^{er} décembre 1887 est ainsi conçu : « A l'égard des vignes nouvellement plantées ou replantées pour être greffées sur place, le point de départ de l'exemption est déterminé non par le fait de la plantation des ceps, mais par le fait du greffage.

D'où il résulte que c'est à la veille de récolter que le viticulteur se trouve bénéficier du dégrèvement temporaire de l'impôt, car l'année qui suit celle du greffage, commence la production et, par conséquent, l'indemnité naturelle pour le viticulteur. L'intention du législateur est sans doute excellente, mais elle ne nous paraît point satisfaire aux besoins immédiats de la cause. Car ce sont, en réalité, les années qui précèdent le greffage qui sont précisément les plus difficiles à traverser et pendant lesquelles il importe de soulager le vigneron qui n'a devant lui que des dépenses et des sacrifices énormes. On connaît la marche à suivre : 1° Défricher les anciennes vignes mortes, laisser reposer le terrain tout en l'améliorant, sans récoltes ou avec des récoltes illusoires dans la plupart des terres à vigne ; 2° préparer le terrain pour la plantation, ameublir, niveler, etc. ; 3° faire la plantation, se procurer les plants ou avoir à son passif les frais d'une pépinière ; 4° culture, soins et façons à donner aux jeunes plantations jusqu'à ce que les ceps aient atteint une grosseur suffisante pour être greffés, ou bien encore, greffage sur table, mise en pépinière jusqu'à la mise en place définitive, etc.

Il y a là, pendant plusieurs années, une série de travaux et de dépenses sans aucune espèce de rémunération qui n'échapperont à aucun viticulteur sérieux (si ce n'est peut-être à ceux qui font de la viticulture... à distance).

Il paraît donc logique et équitable que le vigneron fût indemnisé surtout pendant cette période critique de transition entre les anciennes et les nouvelles vignes, jusqu'à fructification de ces dernières périodes équivalentes à la plus forte somme de dépenses et au minimum de revenu. Ne conviendrait-il pas, monsieur le Directeur, en appelant leur attention sur ce point, d'inviter les associations agricoles, qui y sont fort intéressées, à émettre un vœu tendant à la modification de l'art. 5 de la loi du 1^{er} décembre 1887, dans ce sens, par exemple : le Comice s'inspirant notamment de l'art. 5 de la loi, qu'il considère comme le plus important, émet le vœu qu'il soit modifié comme il suit : A l'égard des vignes plantées ou replantées pour être greffées sur place, le point de départ de l'exemption est déterminé par le fait de la plantation ou replantation des ceps pour ne cesser qu'à la dixième année après le greffage.

Que si, dans l'esprit de la loi se cache le but d'exclure de l'exemption les plantations faites en vue du commerce des bois et non du greffage, cette précaution ne paraît plus avoir sa raison d'être actuellement à cause de l'avalissement des prix, de telle sorte qu'un viticulteur intelligent ferait une mauvaise spéculation en cultivant dorénavant les cépages américains autrement que pour le greffage. Il le sait bien.

C. BORNET.

DISTRIBUTION DES PRIX

DU PETIT-SEMINAIRE DE MONTFAUCON

Discours de M. Labarthe

(Suite et Fin)

Pour traverser en quelques heures l'océan, pour glisser sur la terre avec la rapidité de l'hirondelle, pour se parler à des distances infinies, pour monter jusque dans les astres et conquérir l'empire des oiseaux, pour soutenir enfin tous les intérêts des peuples modernes, il faut savoir ce qu'on ignorait autrefois. L'enseignement secondaire devra donc contenir le germe de ces connaissances modernes. C'est pourquoi les organisateurs des derniers programmes, frappés des besoins nouveaux, ont, encore plus que leurs devanciers, favorisé les sciences et abandonné le latin. Comment n'auraient-ils pas assigné une grande place à ce qu'ils croyaient le plus utile ? Le latin devait perdre, à leurs yeux, de son importance, et l'on peut craindre ou du moins prévoir le jour où il sera supprimé. Combien de temps en apprendra-t-on encore assez pour pouvoir dire qu'il s'oublie très facilement ?

Non, il sera refoulé, étouffé, à mesure que les sciences grandiront, jusqu'à ce qu'enfin il cesse d'être un objet d'étude pour devenir un objet de curiosité. Il se retirera devant les sciences victorieuses et leur cédera un terrain longtemps disputé. Sa fortune aura été longue, mais pourtant bornée comme toute prospérité humaine. Même dans l'enseignement, rien n'est fixe et éternel. Le latin a longtemps régné sur l'Europe ; mais depuis que les langues modernes sont devenues presque ses égales, sa décadence est commencée. Déjà on ne le parle plus. On renonce à l'écrire. Seuls les professeurs en lisent beaucoup. C'est une langue hors d'usage. Il ne sert plus qu'à exprimer la philosophie et la théologie catholiques des petits et des grands Séminaires. Dans l'Université, les maîtres le savent, mais les élèves ne l'apprennent plus, s'il faut en croire des plaintes autorisées. Qui veut être apprécié de nos jours, doit savoir, non pas écrire et parler le latin, mais construire des vaisseaux ou des locomotives, tracer des routes sur des montagnes, jeter des ponts entre les collines, élever des tours, percer des tunnels, et faire voler dans les rangs ennemis les boulets et la défaite. Connaître exactement le corps humain, les combinaisons de la Chimie et les lois de la Physique, être géologue et astrologue, tenir le règne animal bien rangé dans son esprit par genres, familles, classes et espèces, c'est être illustre. Les temps sont à la science et l'opinion abandonne les latinistes. La révolution pédagogique à laquelle nous assistons consiste surtout à tourner l'enseignement du côté des sciences. Cette révolution durera peut-être longtemps, mais elle a fait un grand pas le jour où l'on a établi l'enseignement secondaire spécial. Voilà l'ennemi. S'il grandit encore un peu plus, il occupera toute la place. En effet, cet enseignement prétendu spécial, on ne sait à quel titre, puisqu'il n'enseigne rien de particulier, n'est que l'enseignement classique, moins le latin et le grec. C'est le même arbre diminué de quelques rameaux. Mais s'il porte d'assez bons fruits, on s'en contentera.

Sans doute, il serait bon que la jeunesse continuât d'apprendre beaucoup de latin, mais ne faut-il pas aussi qu'elle apprenne plus rigoureusement qu'autrefois des choses plus nécessaires aujourd'hui que le latin ? Or, les adversaires des derniers changements se contentent de déplorer, ce qui est toujours facile, le sacrifice des langues anciennes et surtout du latin, dont ils affirment que l'esprit français tient ses qualités principales, l'ordre, la clarté et la mesure ; ou bien ils se récrient sur l'invasion des sciences, et se lamentent sur le triste sort de la jeunesse, obligée de devenir beaucoup plus savante qu'on n'était autrefois. « On a dépotisé l'éducation, disent-ils, et c'est un malheur. » Il n'y a plus de jeunes gens ; on nous fait des hommes prématurés. De notre temps les humanistes, attirés par les Grâces, s'élançaient vers l'idéal et vivaient leurs belles années dans les rêves de l'imagination ; aujourd'hui, on n'apprend plus ce qui est beau, mais ce qui est utile. — Sans doute, mais on apprend ce qu'il faudra savoir demain, et cette réponse éternité toute critique. Créez dans la société des conditions où la connaissance approfondie des langues anciennes soit nécessaire et l'on continuera ou l'on commencera sans être obligé de les savoir, c'est la plus incompréhensible des illusions.

On ajoute : « Il faut apprendre ce qui est beau aux hommes chargés de conduire les peuples. Malheur au pays où les classes dirigeantes ne connaîtront pas les plus belles productions de l'esprit humain ! La grandeur de la patrie va diminuer quand tous les citoyens, même les plus instruits, ignoreront Homère, Sophocle, Platon, Démosthène, Virgile, Cicéron, Tite-Live, Tacite. Ce sont ces grands esprits qui suscitent les grandes âmes. Or, dans un Etat, la science n'est pas tout ; la grandeur d'âme est quelque chose. » On élude la difficulté en répondant que les génies modernes n'inspirent pas moins la grandeur que les anciens, et que le jeune Français, nourri de Corneille, de Bossuet, de Pascal, de Racine et de Fénelon, ne sera pas moins généreux que le disciple des Grecs et des Romains. Dans de telles questions le raisonnement seul ne saurait trancher la difficulté. Les passions du moment y ont le dernier mot. En France surtout, où le

changement ne déplaît pas, on pourrait bien bouleverser l'instruction pour le plaisir de changer et laisser à l'expérience le soin de justifier ou de condamner ce changement.

Quant à nous, sans louer ni blamer les derniers changements, nous suivrons les programmes qu'ils nous imposent. En cela, nous sommes fidèles aux traditions du Petit-Séminaire, Ici on a toujours pensé que l'instruction littéraire d'un prêtre ne consiste pas à ignorer ce que tout le monde sait et à savoir ce que tout le monde ignore, et l'on a suivi dans son ensemble l'enseignement officiel. Ils n'étaient pourtant pas des révolutionnaires ceux qui ont dirigé cette maison, et l'on ne peut reprocher à aucun d'eux un excès d'audace. Loin d'avoir un caractère aventureux, les Derupé et les Carayol se distinguaient plutôt par un excès de calme dans le bon sens. La solidité de leur esprit les abritait contre les témérités intellectuelles. Les questions spéculatives effleuraient sans l'entamer leur imperturbable raison. Ils côtoyaient la terre pour ne pas s'exposer au naufrage et se gardaient de déployer leurs ailes pour s'épargner une chute. Il n'était pas non plus grand novateur celui qui, après avoir jeté un vif éclat dans cette maison pendant sa jeunesse, avait été mis à notre tête par Votre Grandeur, et qui, dans un court passage, a laissé parmi nous un long souvenir.

Si je n'avais pas devant moi celui qui continuait si bien et aurait dû continuer plus longtemps la saine tradition, je ferais aussi son éloge; mais il ne le voudrait pas. Il souffrira pourtant qu'on dise de lui qu'il n'est pas un grand révolutionnaire, qu'il n'a aucune prédilection pour les changements, et que sa raison éprise des choses nécessaires verrait avec bonheur diminuer le nombre des contingents. Ce n'est donc pas lui qui a fait par goût les derniers changements; mais il n'a pas reculé devant la nécessité de les faire.

Pouvait-on, en effet, ne pas enseigner à Montfaucon ce qui est enseigné partout? De plus, fallait-il fermer à nos élèves le baccalauréat? On ne pouvait, sans rompre avec toutes les traditions, empêcher les meilleurs de rechercher le premier de tous les diplômes. Le baccalauréat, je le sais, ne donne pas l'esprit, mais il ne l'ôte pas, et toutes les railleries décochées contre ce pauvre diplôme n'empêchent pas qu'il est bien convoité, qu'il est pour la jeunesse, au moins une parure, et, pour les parents, un grand sujet d'orgueil et de bonheur. Ici on s'est toujours montré indulgent pour cette vanité des jeunes gens. On a même pensé qu'un prêtre peut, sans honte, être bachelier, et enfin que la maison ne perdrait rien de sa bonne renommée en présentant chaque année un élève ou deux. Les succès obtenus l'assureraient qu'elle est au niveau des études universitaires et les revers qu'elle n'est pas audessus. Dans les succès comme dans les revers, elle trouverait une occasion de se connaître.

Pour nous, cette tradition sera sacrée, et, sans favoriser la préparation au baccalauréat, nous ne consentirons pas à la rendre impossible par l'organisation de nos études. Ce serait une imprudence et un crime; car tous nos jeunes débutants de rhétorique ne sont pas encore sûrs de leur avenir. Plusieurs se demandent si Dieu voudra ou non les honorer du sacerdoce, et s'il les repousse de l'autel faudra-t-il qu'ils soient condamnés à faire des études différentes pour devenir bacheliers? Personne n'oserait le soutenir.

La théorie, du moins, serait nouvelle dans ces murs. L'enseignement y eut toujours pour terme possible le baccalauréat. Qui ne se rappelle cette phrase presque naïve jetée au bas de nos anciens palmarsés: « La préparation au baccalauréat se fait par les classes? » comme si elle pouvait se faire hors des classes! Eh bien! aujourd'hui comme autrefois, c'est par les classes qu'elle se fait.

Le jeune homme qui a bien suivi nos cours peut affronter son premier examen; nous lui avons enseigné ce qu'il est obligé de savoir, même l'anglais et l'allemand, puisqu'il doit faire un thème anglais ou allemand; même la botanique et la physiologie, puisqu'il doit être physiologiste et botaniste. En un mot nous dirigeons l'enseignement comme l'ont dirigé nos prédécesseurs; nous préparons au baccalauréat comme ils y préparaient. Il n'y a là ni révolution, ni nouveauté; ce qui est nouveau, ce sont quelques matières de l'enseignement, mais la direction générale de cet enseignement ne l'est pas. C'est nous, j'ose le dire qui sommes ici les vrais conservateurs de la tradition, au sein même du changement. Car la stabilité ne saurait devenir notre partage, parce que nous sommes obligés de changer quand tout change autour de nous. Ceux qui nous en font un reproche manquent au moins d'indulgence. Mais leur langage serait-il moins amer si nous n'avions jamais changé?

La fixité dans l'isolement serait du reste un malheur pour le Petit-Séminaire. Avec un programme immuable, des méthodes uniformes et un enseignement monotone, nous ressemblerions bientôt à une eau dormante. Parmi nous l'activité ferait place à l'inertie. La routine, sœur et compagne de la durée, deviendrait notre seule méthode et la routine est un médicament stimulant. Nos élèves n'auraient aucun goût pour des leçons qui ne mèneraient à rien d'officiel; les maîtres bientôt envahis par leur dégoût, tomberaient dans la nonchalance. Les uns croiraient toujours enseigner et les autres apprendre assez bien ce qu'ils seraient seuls à enseigner ou à apprendre. Les parents ne connais-

sant pas d'issue profane à nos leçons, n'enverraient pas leurs enfants; ce serait bientôt la mort.

Tant que les choses changeront à nos côtés, nous sommes condamnés au changement, parce que nous formons une faible partie d'un vaste corps en mouvement et dont le mouvement nous entraîne. Ce n'est pas à nous de l'arrêter et nous ne voulons pas nous en détacher. Incapables de conduire la Patrie, nous la suivrons tant qu'elle ne voudra pas nous contraindre à enseigner l'erreur, parce que nous l'aimons un peu mieux peut-être que beaucoup de français qui se décernent avec tant de bruit des brevets de patriotisme. Nous la voudrions puissante et glorieuse, c'est pourquoi nous la voudrions chrétienne. Nous formerons donc, avant tout, des âmes chrétiennes. Mais ensuite nous enseignerons toujours à nos jeunes élèves ce qu'ils doivent savoir pour honorer leurs parents, pour exercer une salutaire influence sur leurs contemporains et, si Dieu le veut, pour devenir utiles à l'Église.

VITICULTURE

Le Black-rot. — M. l'inspecteur général de l'enseignement agricole vient d'adresser le rapport suivant au ministre de l'agriculture :

Paris, le 28 juillet.

Monsieur le ministre,

La maladie des vignes connue depuis longtemps en Amérique sous le nom de Black-rot s'est malheureusement installée dans notre pays et y fait des progrès incessants.

Né ayant découverte d'abord que dans un espace très resserré de la haute vallée de l'Hérault, on a espéré pendant deux ans qu'elle demeurerait enfermée dans des limites fort étroites; mais, l'an dernier déjà, j'ai pu signaler de nouveaux foyers ou mal répandus ça et là dans la vallée de la Garonne entre Agen et Aiguillon, dans la haute vallée du Lot à partir de Figeac, et aussi de celle du Tarn, près de Millau et de St-Affrique.

Cette année, on a reconnu sa présence auprès du riche vignoble d'Argues-Mortes, à côté de Lunel, et dans la Gironde, à Cérons, non loin de Sautesnes. Ce matin même, je viens de constater l'existence d'un foyer nouveau d'infection dans une région jusqu'ici indemne, la Charente; des raisins et des feuilles de vigne qui m'ont été adressés de Chazelles par le professeur d'agriculture du département. J'ai constaté les caractères certains du Black-rot.

Quand on a été témoin des effroyables dégâts que cause la maladie du black-rot, quand on voit avec quelle rapidité il anéantit une riche récolte, on ne peut se défendre, dès aujourd'hui, bien qu'il ne dévaste encore que quelques points isolés, de grandes craintes pour l'avenir.

Après avoir reconnu avec certitude la nature du mal et son extension croissante, le plus urgent était de chercher un remède efficace pour le combattre.

Dans les rapports que j'ai eu l'honneur d'adresser au ministre l'an dernier, après avoir parcouru les vignobles où apparaissait le black-rot, j'ai spécialement attiré l'attention sur la précocité des attaques de la maladie sur les feuilles, d'où les spores du parasite se répandaient sur les raisins et les infectent, et j'ai exprimé le vœu que des expériences de traitement puissent être effectuées en temps utile et suivies avec une précision rigoureuse.

Un petit foyer très fortement infecté depuis 1885 à Aiguillon, à l'embouchure du Lot dans le Garonne, m'avait paru particulièrement propre à servir de champ d'expériences pour les remèdes contre le black-rot.

Le propriétaire de la vigne, M. Despeyroux, consentait à se prêter à tous les essais que je voudrais tenter. Un pharmacien d'Aiguillon, M. Lavergne, m'offrait de faire effectuer sous son active surveillance les traitements que je lui indiquerais. Vous avez bien voulu, monsieur le ministre, accorder, sur ma demande, les fonds nécessaires pour assurer l'essai, dans des conditions exactement déterminées, des remèdes présumés du Black-rot.

La partie de la vigne réservée pour les essais comprend 11 rangées contiguës et dans chacune 50 pieds.

Trois rangées traversant le milieu de la tache infectée ont été conservées sans aucun traitement pour servir de témoins.

Les trois rangées suivantes (n° 9, 10 et 11) ont été traitées à la bouillie bordelaise. Les deux premiers traitements (22 mai et 22 juin) ont été faits à doses différentes dans chacune d'elles :

7 kilos de sulfate de cuivre et 15 kilos de chaux pour la première (n° 9), 6 kilos de sulfate de cuivre et 6 kilos de chaux pour la seconde (n° 10), et 3 kilos de sulfate de cuivre et 2 kilos de chaux pour la troisième (n° 11). Les deux derniers traitements, le 2 et le 19 juillet, ont été faits uniformément dans les trois rangées avec une bouillie contenant 6 kilos de sulfate de cuivre et 6 kilos de chaux.

Les trois rangées situées de l'autre côté des rangs témoins furent traitées, les deux premières (numéros 3 et 4) par l'eau céleste à 2 0/0 pour les deux premiers traitements, à 3 0/0 pour les deux derniers.

Enfin, sur les deux dernières rangées (12 et 13), on employa pour les deux premiers traitements divers poudres: stéarite cuprique, poudre Carrière et mélange de 1/10 de sulfate de cuivre en poudre et de 9/10 de soufre trituré. Pour les deux derniers traitements, on se servit de la bouillie bordelaise à 6 kilos de sulfate de 6 kilos de chaux.

Les taches produites par le black-rot sur les feuilles furent reconnues nettement seulement le 8 juin sur les lignes non traitées. Sous l'influence de la température, constamment humide, le mal se propagea, malgré le premier traitement; le 18, les feuilles étaient envahies partout, mais à des degrés fort divers. Dans les trois rangs témoins, les pieds n'avaient presque pas de feuilles intactes, tandis que, dans les parties traitées à la bouillie bordelaise surtout, les souches étaient intactes.

Les traitements furent répétés à plusieurs reprises.

C'est le 12 juillet que l'invasion de la maladie sur les raisins commença; quelques grains se montraient atteints dans les rangées non traitées. Le 13, les trois lignes témoins (6, 7 et 8), étaient complètement atteintes, et le mal envahissait quelques grappes dans les parties traitées. Sous l'influence d'une humidité constante et d'une température parfois assez chaude, la maladie fit des progrès effrayants. Le 16, tous les pieds non traités étaient perdus; les pieds traités, surtout ceux qui avaient reçu la bouillie bordelaise, résistaient. On fit un nouveau traitement le 19. C'est à ce moment seulement que les grains atteints, jusqu'alors livides, se couvrirent des fructifications du parasite et prirent la couleur noire et l'aspect chagriné qui sont si caractéristiques.

L'expérience a été suivie dans tous ses détails avec une exactitude rigoureuse par M. Lavergne. Pour chacun des 500 pieds de vigne, le nombre des raisins sains et atteints plus ou moins fortement a été noté avec précision. J'ai l'honneur de vous présenter ultérieurement l'exposé complet de ces recherches; mais je dois vous faire connaître sans retard les résultats très frappants qui se dégagent de l'examen de l'état du vignoble, au 25 juillet.

Dans les trois rangées de vignes non traitées la destruction de la récolte est complète; on en peut juger par les chiffres suivants :

6° rang. Témoins. 0/0 10 raisins, 90 raisins malades ;
7° rang. Témoins. 0/0, 2 raisins sains, 98 raisins malades.
8° rang. Témoins. 0/0 23 raisins sains, 99,77 raisins malades.

Le contraste avec les lignes suivantes, qui ont reçu quatre traitements à la « bouillie bordelaise », 22 mai, 22 juin, 2 et 9 juillet est frappant ;

9° rang. 0/0 86 raisins sains, 14 raisins malades ;
10° rang. 0/0, 78 raisins sains, 22 raisins malades ;
11° rang. 0/0, 75 raisins sains, 25 raisins malades ;

Les traitements à « l'eau céleste » ont été efficaces, mais à un moindre degré; dans la 3° rangée, où les résultats ont été les plus favorables, on a eu, 0/0, 42 raisins sains pour 58 raisins malades. Dans la rangée suivante (4°), la proportion a été moindre : 25 raisins sains seulement pour 75 raisins malades; mais il convient de noter que cette dernière ligne était fortement atteinte par l'anthracnose, dont les dommages ont pu être en partie confondus avec ceux du black-rot.

La solution de sulfate de cuivre à 2 ou 3 0/0 a donné de très médiocres résultats : 15 raisins sains pour 86 malades. L'effet des poudres a été aussi fort peu satisfaisant, comme on pouvait s'y attendre sous l'action de pluies incessantes.

J'ai l'honneur de vous présenter dans un rapport plus étendu les très nombreux chiffres de cette expérience, en, en discutant les données.

Elle démontre avec une complète certitude que, comme on le soupçonnait, mais sans l'avoir positivement établi, ni en Amérique, où la maladie ravage les vignobles depuis nombre

d'années, ni en France, les traitements cupriques peuvent arrêter l'invasion du black-rot comme celle du mildiou, à condition d'avoir été appliqués à temps et d'une façon convenable.

La réussite du traitement expérimental d'Aiguillon, dans une année où les conditions atmosphériques se sont montrées si exceptionnellement favorables au développement du mal, comme le prouve la destruction complète de la récolte des pieds non traités, est une garantie certaine du succès pour l'avenir.

On pourra donc combattre efficacement le black-rot, comme on combat l'oïdium et le mildiou.

Veuillez agréer, je vous prie, monsieur le ministre, l'hommage de mon profond respect.

L'inspecteur général de l'enseignement agricole,

PRILLEUX.

DERNIÈRE HEURE

La bombe de la place Voltaire. — Une bombe a été lancée sur le poste du 11° arrondissement, place Voltaire. M. Mouquin, commissaire de police, ouvre la porte du poste et voit tomber à ses pieds une boîte suspecte qu'il s'empresse de ramasser. « N'y touchez pas! s'écrie quelqu'un, c'est une bombe on veut faire sauter le poste! » Le magistrat ramasse la bombe, la pose sur la table du poste en arrachant la mèche.

C'est alors une foule indescriptible, effroyable, parmi les gardiens qui mettent sabre au clair et se jettent sur les assaillants qui en quelques secondes, sont refoulés, bousculés, trépanés et traînés au poste par groupes de trois ou quatre. L'échauffourée qui se produit à ce moment est épouvantable. Les curieux, femmes et enfants en nombre considérable, s'enfuient en hurlant.

Paris, 8 août.

Au dernier moment, on annonce que l'anarchiste Soudey, qui passe pour être l'instigateur des troubles de ces derniers jours, vient d'être arrêté au moment où il rentrait à son domicile.

Paris, 8 août, soir.

Il y a eu, dans toute la journée, 32 arrestations opérées parmi les différents bandes de manifestants. Dans l'après-midi, à Surseus, 200 grévistes, ayant voulu tenter un mouvement sur les chantiers du chemin de fer, ont été repoussés par la troupe.

Les discours prononcés sur la tombe d'Éudes, ont été accueillis par des cris répétés de : Vive la Commune! Vive la grève!

Musique du 7^{me} de ligne

(de 8 à 9 h. 1/2 du soir, Allées Fénélon).

PROGRAMME DU JEUDI 9 AOUT 1888.

Pas redoublé	X...
Attila (Air de Basse)	Verdi.
Robert le Diable (final du 3 ^e acte)	Meyerbeer.
Les Feuilles du Matin (valse)	Strauss.
Le Pardon de Mozermel (moussique)	Meyerbeer.
Le Fuchsia (mazurka)	Kelsen.

BOURSE. — Cours du 8 août 1888.

3 0/0	83 55
3 0/0 amortissable (nouveau)	86 10
4 1/2 0/0 1883	105 40
Actions Orléans	1,340 00
Actions Lyon	1,275 00
Action Panama	281 25
Obligations Orléans 3 0/0	402 75
Obligations Lombardes	301 00
Obligations Saragosse	356 50

Depuis 12 ans

Ste-Marie-d'Alloix (Isère), le 13 juin 1887. — Depuis 12 ans, je souffrais d'un rhumatisme ambulatoire qui se portait surtout dans le bas-ventre; depuis que j'ai pris vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte, je me porte à merveille. J. Rolland. (Signature légalisée.)

LE VIN AROUD & LA VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'appauvrissement ou l'altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRÉ, pharmacien, 102, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS

École des Hautes Études Commerciales

108, Boulevard Malesherbes, 108

Cours normaux; durée des Études: 2 ans.

RENTREE: Lundi 1^{er} Octobre 1888

L'École reçoit les Élèves internes et des Élèves externes.

École préparatoire; durée des Études: 1 an.

RENTREE: Lundi 1^{er} Octobre 1888.

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Directeur qui enverra gratuitement le programme des conditions d'admission.

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénélon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction; ou massage, ensemble.....	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
	Bareges, Vichy, de Pennes, etc.	1 fr. 50

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDON-NEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRANSAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POUQUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles

ELEGANCE — PLUS DE DOS ROUNDS — SOUTIEN

avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION

CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.



LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membre de l'Académie nationale, inventeurs & fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter; Il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS

dont les Bourgeois de Sagat font essentiellement

la base.

Il n'est pas et ne vaut pas être une imitation de la

GRANDE CHARTREUSE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

21 RÉCOMPENSES P^r PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR.



PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
BOURGEAIS ÉCRIVAINS D'UN VIEUX CONCOURS

VICHY

Administration — Paris, 8, Boulevard Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.
SELS de VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.
SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif.
Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de
LA COMPAGNIE
Dépôt chez tous les marchands d'eaux minérales, Droguistes et Pharmaciens

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maîtresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Ville-bourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

DENTS & DENTIFIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, aurifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

* AUDOUARD *

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE et ELIXIR LEUCODON
Prévenant la Carie et le déchaussement des Dents ordonnées depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Le Flacon 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POSTE

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires, de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE À JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent. ou en 25 séries à 75 centimes ne reviendra qu'à 48 fr. 75 AVEC 425 CARTES COLORIÉES

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires d'un spécimen gratis à PAVARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} liv.

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

115 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

Le propriétaire-gérant, Layton.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénélon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soirées en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Étoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mouselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

JACQUES FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Étranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

MM. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; Hartwig Dorenbourg, professeur à l'école des langues orientales; F. Camille Dreyfus, député de la Seine; A. Giry, professeur à l'école des chartes; G. Lanson, membre de l'Institut; Dr L. Hahn, bibliothécaire en chef de la Faculté de médecine de Paris; C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levaillant, membre de l'Institut; H. Moitte, professeur à l'École des sciences de Bordeaux; A. Vialat, professeur à l'École nationale des beaux-arts; A. Vulpes, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25,000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8° estimés à 1,200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison	1 franc
Payables à raison	de 10 francs par mois
Chaque volume broché	25 francs

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

H. LAMIRAULT & C^{ie} Éditeurs

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exc. de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 f. 10 par la poste.

LE QUERCY

AUX ETATS GÉNÉRAUX DE 1789. — Assemblées des sénéchaussées, procès-verbal des séances — Liste complète des députés, par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. 45 exemplaires à vendre: 7 fr. au Bureau du Journal du Lot, 7 fr. 50 par la poste.

GOURDON

ET SES SEIGNEURS du X^e siècle au XIV^e siècle par MM. L. COMBARIEU et F. CANGARDEL. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. 1 f. 25 par la poste.